

# Agreste Pays de la Loire

Juillet 2016

document mis en ligne le 11 juillet 2016



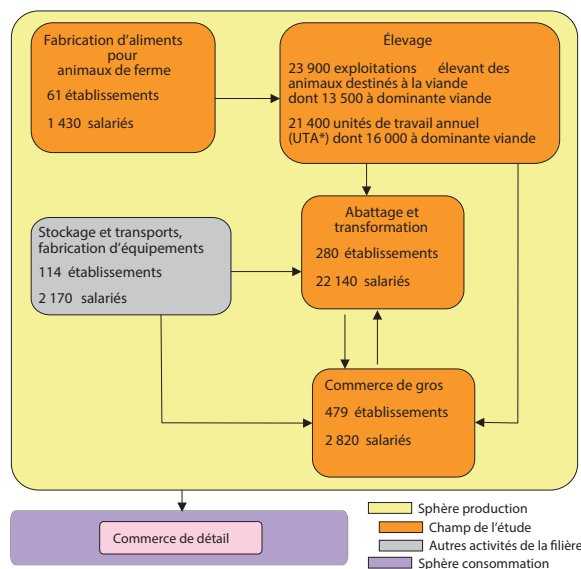
en partenariat avec  
l'Insee Pays de la Loire

## La filière viande des Pays de la Loire : un élevage diversifié, une industrie en mutation

La filière viande emploie 50 000 personnes dans les Pays de la Loire en 2013. La région est au deuxième rang national de production de viande après la Bretagne. Elle se caractérise par la diversité de ses viandes, parmi lesquelles les volailles se démarquent en termes de volumes produits et de labels qualité. La production de viande occupe un tiers de l'emploi des exploitations agricoles régionales. En aval de la filière, les activités industrielles d'abattage et de transformation emploient huit salariés sur dix. L'abattage de volailles est en hausse quand celui de bovins et porcins est orienté à la baisse. La richesse dégagée par les entreprises d'abattage et de transformation varie fortement selon l'activité ou la segmentation par espèce. Le volume d'emplois et le vieillissement des outils de production influent sur les résultats économiques. La répartition de la valeur produite au sein de la filière constitue un enjeu pour le maintien des différents maillons de la chaîne de production.

L'élevage, notamment bovin, permet de valoriser les zones humides et les prairies très présentes dans les Pays de la Loire. Dans la région, la filière viande repose sur une production variée, issue principalement d'élevages de bovins, porcs, volailles et lapins. Trois segments d'activités constituent le cœur de la filière : l'élevage pour la production de viande, l'abattage et la transformation, le commerce de gros. D'autres activités interviennent dans la chaîne productive : la fabrication d'aliments pour animaux de ferme, la fabrication d'équipements, le stockage et le transport. La filière représente 50 000 emplois dans les Pays de la Loire en 2013 (cf. figure 1), soit 3 % des emplois régionaux. La richesse dégagée s'élève à 2 milliards d'euros, dont 550 millions issus de la production agricole ; elle se situe au second rang national derrière la filière bretonne (2,4 milliards d'euros). La connaissance des différents segments de la filière présente un intérêt tout particulier dans le contexte actuel de crise de l'élevage.

Fig. 1 : La filière viande : 23 900 exploitations agricoles et 934 établissements industriels  
Schéma des activités de la filière viande



\*UTA : l'unité de travail annuel mesure la quantité de travail humain fourni sur chaque exploitation agricole. Cette unité équivaut au travail d'une personne travaillant à temps plein pendant une année.  
Sources : Insee, Clap 2013 ; Draaf, recensement agricole 2010.

### Deuxième région de production de viande, où la volaille domine

En amont de la filière, 935 000 tonnes de viande sont issues des élevages dans les Pays de la Loire en 2014, plaçant la région au deuxième rang pour la production de viande derrière la Bretagne. La région concentre 17 % de la production nationale

d'animaux finis et 29 % de ceux du Grand Ouest. Elle est au premier rang national pour la production de viande de bovins et de lapins, et au deuxième rang pour celle de porcs et de volailles de chair. Les volailles et les lapins concentrent la moi-

tié du volume de production de viande régionale ; les bovins et les porcins en représentent un quart chacun. L'évolution de ces productions est contrastée selon les espèces (voir évolutions en données complémentaires).

## Productions animales en 2014

Produit	Pays de la Loire	France métropolitaine	Part de la région / France
Bovins	249 932	1 405 932	18 %
Porcins	232 093	2 117 243	11 %
Caprins	2 025	11 580	17 %
Ovins	2 718	110 102	2 %
Volailles de chair (1)	432 164	1 682 340	26 %
Lapins	16 219	52 878	31 %
<b>Ensemble</b>	<b>935 151</b>	<b>5 380 075</b>	<b>17 %</b>

(1) coqs et poules de réforme, poulets de chair et coquelets, dindes et dindons, canards et oies à rôtir, pintades

Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle 2014

Six exploitations ligériennes sur dix possèdent des bovins, contre quatre sur dix au niveau national. La production régionale de viande bovine est issue avant tout de vaches de réforme (laitières et allaitantes) et de jeunes bovins mâles. La région concentre 10 % des vaches allaitantes françaises. Au sein des ateliers de production agricole significatifs de la région (mobilisant au moins une personne à quart de temps), plus de 40 % relèvent d'exploitations bovines spécialisées (29 % en France). La région concentre 15 % du

cheptel national de vaches allaitantes en mode de production biologique.

L'aviculture régionale est diversifiée et de qualité : les Pays de la Loire rassemblent près du tiers du cheptel national de poulets de chair en agriculture biologique, et un quart des exploitations sont sous Label Rouge (7 % en France). Enfin, la région assure 11 % de la production porcine, loin derrière la Bretagne qui en fournit 58 %. Un quart des ateliers de production agricole significatifs concernent les exploitations spécialisées

en granivores (porcs et volailles), contre 9 % en France.

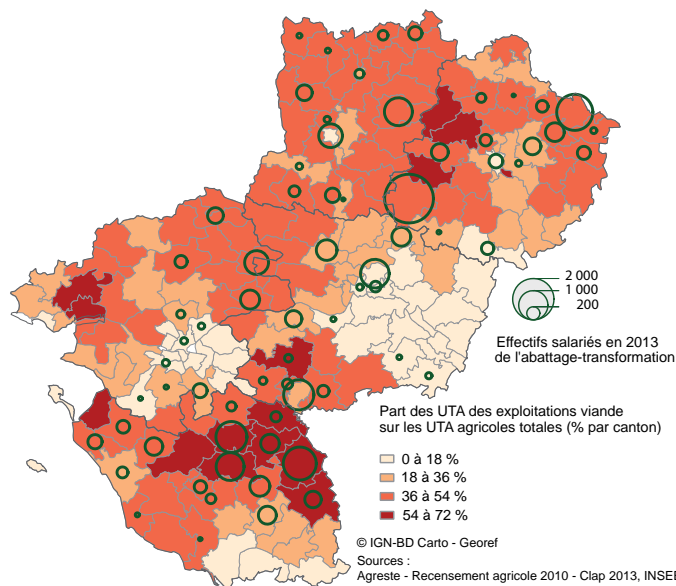
En 2014, la valeur de la production de bétail et de volailles est estimée à 2,3 milliards d'euros dans les Pays de la Loire, soit 16 % de la valeur nationale. Elle représente 31 % de la production de la branche agricole ligérienne, soit une part supérieure à celle réalisée en France (un cinquième) et identique à celle du Grand Ouest.

La région est également au deuxième rang de la production nationale d'aliments pour animaux de ferme. Une soixantaine d'établissements assurent 18 % de la production nationale en 2014, soit l'équivalent de la part régionale de production de viande. Ces aliments sont destinés pour moitié aux volailles et pour un quart aux bovins. Après avoir légèrement ralenti en 2011 et 2012, la fabrication régionale est repartie à la hausse, portée par l'alimentation composée à destination des volailles (des poulets pour moitié). Orientée essentiellement vers le marché intérieur, cette activité se caractérise par des investissements élevés.

## Un tiers de l'emploi agricole régional dans la filière

Sept exploitations sur dix, contre la moitié en France, élèvent des animaux destinés à la production de viande. Elles utilisent 21 400 unités de travail annuel (UTA), soit un tiers des effectifs agricoles de la région (un quart en France). Parmi les exploitations, 13 500 sont davantage spécialisées dans la viande (plus de la moitié de leur chiffre d'affaires), elles emploient 16 000 UTA. Plus de 60 % de ces exploitations disposent d'ateliers de production de viande bovine, en association fréquente avec des ateliers de production de grandes cultures. L'emploi consacré aux productions animales y est plus représenté que dans l'ensemble des exploitations (83 % contre 56 %) ; il relève pour plus de la moitié d'ateliers bovins, et pour un quart d'ateliers avicoles. Dans les exploitations valorisant de la viande pour moins de la moitié de leur chiffre d'affaires, les ateliers laitiers et les grandes cultures sont très présents.

## L'emploi dans les exploitations viande et l'abattage-transformation des Pays de la Loire



## Des revenus des éleveurs en forte baisse en 2013

Au cours des années récentes, les revenus moyens par actif non salarié (RCAI/Utans) des exploitations spécialisées en bovins pour la viande, porcs et volailles de chair ont connu des évolutions contrastées. Le revenu moyen augmente entre 2010 et 2012, puis chute en 2013, comme dans la plupart des exploitations agricoles (le revenu moyen baisse alors d'un quart). En 2014, année favo-

nable aux rendements des productions végétales et marquée par la baisse des charges d'approvisionnement, le revenu moyen se stabilise pour les éleveurs de bovins viande et de volailles, alors qu'il continue à reculer fortement en élevage porcin. En 2015, la baisse se poursuit pour les éleveurs de porcs, du fait de prix de vente peu rémunérateurs.

Le revenu est un solde qui dépend de

l'importance relative des charges et des produits. Les années récentes ont été marquées par une forte volatilité des prix des produits et du coût des intrants agricoles (aliments achetés, énergie, engrais, etc.). L'indice des prix agricoles à la production, qui mesure l'évolution des prix de la production vendue par les agriculteurs, en augmentation entre 2010 et la mi-2013, a ensuite baissé jusqu'à fin

2014, pour les volailles, les gros bovins et les porcins. Pour ces deux dernières espèces, l'indice s'est sensiblement redressé durant le premier semestre 2015 avant de se replier à nouveau et de renouer fin 2015 avec son niveau de fin 2014. De leur côté, les prix des biens et services utilisés par les agriculteurs ont augmenté globalement entre 2010 et début 2013. En particulier, le coût de l'alimentation

animale a fortement progressé en 2012, suivant en cela la croissance des prix des céréales et des matières azotées. Il est orienté à la baisse en 2013 et 2014, et se stabilise en 2015. Au cours des dix dernières années, l'indice de l'aliment pour porcins a progressé trois fois plus que celui des prix à la consommation en viande de porc et charcuteries. L'aliment des animaux représente plus de la moitié des

charges des exploitations spécialisées en volailles et porcs.

La forte activité d'élevage en amont de la filière viande dynamise les territoires et génère une activité de transformation qui contribue au poids important de l'industrie agroalimentaire dans la région. La filière repose sur des liens de dépendance forts entre la production agricole et la transformation.

### Activités de soutien à la production animale

Environ 1 600 salariés concourent aux activités directes de soutien à la production animale dans les Pays de la Loire. Près de la moitié intervient dans la génétique animale (sélection des reproducteurs, biotechnologies, génotypage, insémination artificielle, etc.). Les autres assurent du conseil et des prestations de services aux éleveurs, pour trois quarts au secteur avicole et principalement le ramassage des volailles. Par ailleurs, environ 1 600 salariés contribuent aux activités de soutien en tant qu'éleveurs de volailles ayant des activités de sélection et d'accoupage. Et près de 450 vétérinaires, soignant principalement des animaux de ferme, participent à la production de la filière.

### L'abattage et la transformation concentrent 80 % des emplois de l'aval

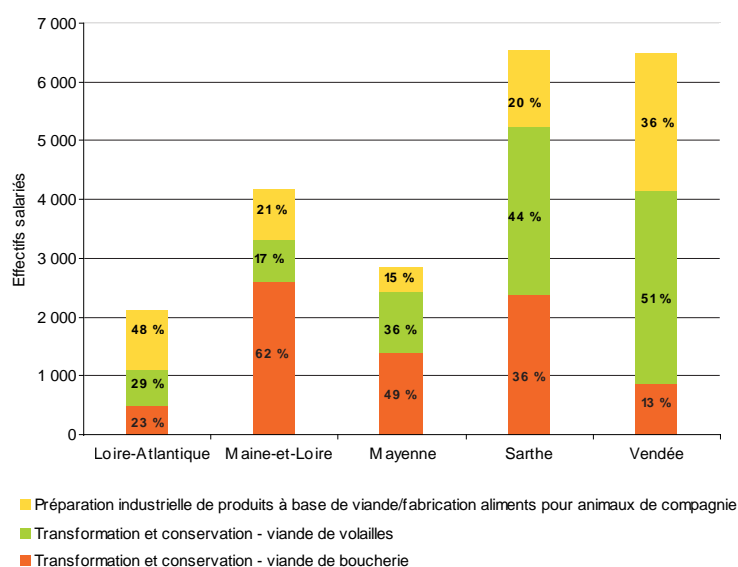
Le segment de l'abattage-transformation est au cœur de l'aval de la filière. Il regroupe à la fois les activités des abattoirs pour la transformation et la conservation de la viande (trois quarts des effectifs salariés du segment) et celles de préparation industrielle de produits à base de viande. Avec plus de 22 000 salariés, le segment fournit 38 % de l'emploi des industries agroalimentaires (IAA) régionales.

La Vendée et la Sarthe sont les départements les plus pourvoyeurs d'emplois salariés (cf. figure 2). Dans ces départements, l'abattage-transformation emploie au moins huit personnes sur dix de l'aval de la filière. Le Maine-et-Loire et la Mayenne sont plus orientés vers la transformation de viande de boucherie (respectivement 62 % et 49 % des effectifs salariés de la filière). La Loire-Atlantique, département où le tissu productif est davantage diversifié, se distingue avec cinq emplois salariés sur dix dans la préparation industrielle de produits à base de viande.

Maillon de la filière fortement concentré, l'abattage-transformation se caractérise par des établissements de grande taille : 58 % des salariés sont dans des établissements de plus de 250 salariés. La concentration est plus élevée dans la Sarthe, département où sont implantées de grandes entreprises comme LDC pour la volaille et Socopa Viandes pour les bovins. L'emploi

Figure 2 : La moitié des salariés de l'abattage-transformation dans la Sarthe et en Vendée

Répartition des effectifs salariés de l'abattage-transformation dans les Pays de la Loire par activité



Champ : établissements appartenant à la filière viande

Source : Insee, Clap 2013

dans l'abattage-transformation est avant tout ouvrier (80 %) dont la moitié de postes non qualifiés. Les salaires représentent un critère important pour l'attractivité des emplois. Même s'ils sont comparables à ceux de l'ensemble des

industries agroalimentaires (11,5 euros net de l'heure en 2013), ils sont toutefois inférieurs à ceux des autres activités de la filière.

### Une main d'œuvre importante, de faibles marges des entreprises

Si l'activité des industries d'abattage et de transformation est liée à la conjoncture et à la consommation, les indicateurs comptables et financiers apportent des éléments sur la situation économique structurelle des entreprises. Le taux de marge (cf. définitions) des entreprises

mono ou quasi-mono régionales (cf. méthodologie) de l'abattage-transformation est supérieure à celui observé en moyenne en France (17 % contre 15 %). Cependant il reste très inférieur (cf. figure 3) à celui de l'ensemble des industries agroalimentaires (IAA) régionales (27 %). Cela

s'explique par un recours plus élevé au capital humain : la part des frais de personnel est supérieure de 10 points à celle des IAA.

Le segment de l'abattage-transformation est légèrement moins endetté que les IAA et ses taux d'investissement sont

moindres (11 % contre 14 %). Or, l'investissement industriel, notamment en machines et équipements, peut constituer un levier de développement et d'adaptation aux évolutions.

La stratégie d'exportation est davantage le fait des entreprises de grande taille et se révèle très hétérogène selon le type

de viande. De façon globale dans l'abattage-transformation, le taux d'export des entreprises mono et quasi-mono régionales est plus faible dans les Pays de la Loire (8 % en 2013, contre 11 % en France, et 17 % en Bretagne). Cela s'explique à la fois par une production de volaille biologique et de Label Rouge qui s'exporte moins que la volaille standard à

coût plus faible, ainsi que par la moindre importance de l'export de viande de boucherie.

Au sein même de l'abattage-transformation, les résultats économiques affichent de grandes disparités selon le type de viande.

**Figure 3 - Fort clivage sectoriel des résultats économiques des entreprises de la filière viande**  
Indicateurs économiques des segments de la filière viande et des IAA en 2013

	Entreprises (en nombre)	Taux d'exportation (en %)	Taux de valeur ajoutée (en %)	Taux de marge (en %)	Rentabilité économique (en %)	Taux d'investissement (en %)
Abattage-transformation	205	7,7	16,5	17,2	6,6	10,8
dont Transformation et conservation - viande de boucherie	102	9,6	15,8	13,2	8,1	6,4
dont Transformation et conservation - viande de volailles	47	9,3	13,9	7,5	2,5	11,6
dont Préparation industrielle de produits à base de viande/fabrication aliments pour animaux de compagnie	56	3,8	21,2	29,1	11,1	11,8
Commerce de gros	312	5,2	6,5	28,5	6,6	12,4
Ensemble de la filière viande aval régionale	627	5,9	11,4	21,1	6,7	13,1
Industries agro-alimentaires (artisanat commercial inclus)	3 288	9,2	18,4	26,9	9,5	13,9

Champ : entreprises mono et quasi-monorégionales ; les industries agroalimentaires incluent l'artisanat commercial

Source : Insee, Fichier approché des résultats de l'Élaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprise - Ésane (Fare) 2013

## Une forte activité en transformation de viande de volailles

Les entreprises de transformation et conservation de viande de volailles ont leur centre de décision dans la région : elles sont moins exposées aux stratégies nationales qu'en viande de boucherie. Avec de grands noms industriels, tel LDC, la région concentre un tiers de l'emploi national du secteur et 41 % de son chiffre d'affaires. L'effectif salarié a progressé

de 3 % dans les entreprises du champ présentes entre 2009 et 2013. Alors que le taux d'investissement en transformation et conservation de viande de volailles est plus élevé (12 %) qu'en viande de boucherie (cf. figure 3), sa rentabilité économique (cf. définitions) est faible, tout comme son taux de marge. Ces résultats, probablement liés à un potentiel de pro-

duction non entièrement exploité, pourraient indiquer que les investissements n'ont pas encore porté leurs fruits. Les ateliers de transformation et conservation de viande de volailles sont plus féminisés que ceux de viande de boucherie (50 % contre 30 %), le poids des volailles permettant une manipulation moins difficile.

## L'abattage de volailles en hausse grâce au poulet

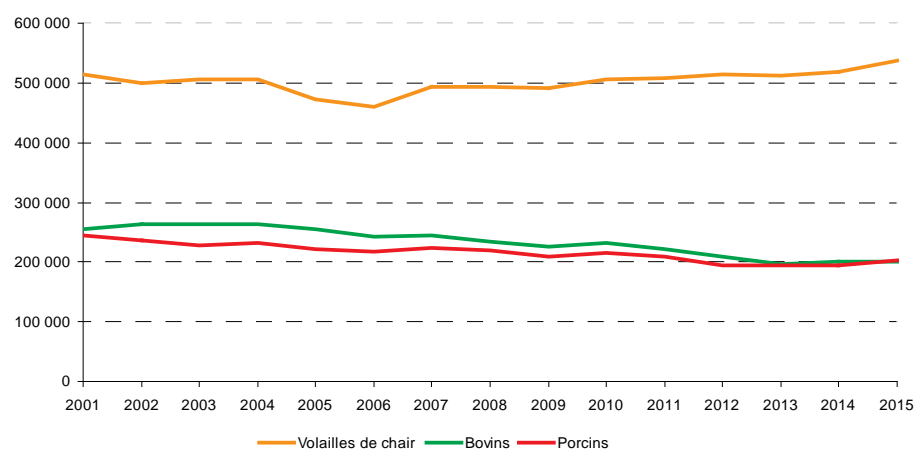
Les volumes de volailles abattues augmentent régulièrement depuis le point bas de 2006 (figure 4) au moment de l'épizootie d'Influenza aviaire. En dix ans, la part régionale a augmenté de 4 points et représente 31 % des abattages nationaux de volailles en 2015. La situation est contrastée selon les espèces. Après un léger ralentissement en 2014, lié en partie à la suppression des aides à l'export, les abattages de poulets sont repartis à la hausse. Ils représentent désormais 60 % des tonnages de volailles abattues. La consommation de poulet a augmenté de moitié au cours des dix dernières années (voir évolutions en données complémentaires). À l'inverse, les abattages de dindes ont baissé d'un quart en dix ans et ne représentent plus que 16 % des abattages de volailles.

L'abattage de lapins est regroupé sur trois établissements et représente plus d'un cinquième des tonnages nationaux. Il est en recul quasi continu, en lien avec la

baïsse de consommation de l'espèce. La région traite le quart des volumes na-

tionaux de découpe en volaille de chair et lapins.

**Figure 4 - Plus de la moitié des abattages régionaux concernent les volailles**  
Animaux abattus dans les Pays de la Loire entre 2001 et 2015 (en tonnes-équivalent-carcasse)



Source : Draaf, Agreste - Bases d'abattages Diffaga et Abatvol

## Des investissements moindres dans la transformation de viande de boucherie

L'activité de transformation et conservation de viande de boucherie (bovins, porc, agneau) fait appel à de grandes entreprises comme Euroviande Service ou Techni Dessos qui relèvent de prestations de services et contribuent au volume d'emplois soutenu. Elles offrent de la main d'œuvre spécialisée pour cette activité où la technicité du travail et ses contraintes sont élevées, notamment en raison de la variété des carcasses pro-

duites. Ces entreprises produisent plus de richesse et leur taux de valeur ajoutée est élevé.

Ainsi, l'activité en viande de boucherie dégage une valeur ajoutée plus forte que celle de la transformation de volailles (cf. figure 3). Mais son taux d'investissement est faible (6 %) comparé aux 14 % des autres IAA ou à celui de la transformation de viande de boucherie en France (11 %). De plus, les immobilisations en

machines-outils sont moindres, en lien avec la difficulté de segmenter les différentes pièces de viande à produire : le ratio du coût des immobilisations par salarié est de 22 000 euros (contre 42 000 euros en France). Face au vieillissement des outils de production, les aides publiques peuvent participer à la modernisation de cette industrie.

## Lente érosion des abattages bovins et porcins

La région réalise 14 % des abattages nationaux de bovins. Les volumes abattus ont baissé d'environ un cinquième au cours de la dernière décennie (cf. figure 4), cinq fois plus qu'en France. Sur la période, les abattages régionaux de taurillons ont fortement diminué ; un quart d'entre eux s'effectuent désormais en Bretagne. Le volume et l'activité commerciale de l'abattage fluctuent fortement avec la conjoncture, fourragère ou laitière notamment. En 2011, face au manque de fourrage occasionné par la sécheresse et au coût de l'aliment, certains éleveurs ont réduit leur cheptel, générant par contrecoup des abattages de vaches de réforme au plus haut. De même, l'année 2015 se caractérise par un apport soutenu de vaches laitières

dans les abattoirs, dans un contexte de baisse du cours du lait et de présence en nombre de génisses de renouvellement dans les exploitations. Inversement, la conjoncture laitière favorable de 2013 a généré une rétention des vaches laitières de réforme dans les exploitations, et des abattages de vaches les plus faibles des quinze dernières années. Sur la douzaine d'abattoirs de bovins de la région, la moitié réalise 80 % des tonnages.

La région concentre 10 % des abattages nationaux de porcs. Les volumes abattus sont aussi orientés à la baisse, ils ont reculé de 20 % depuis 2000. Le secteur de l'abattage porcin repose quasi exclusivement sur quatre abattoirs régionaux, dont un assure plus de la moitié du tonnage.

Les flux d'animaux sont importants entre régions de production et régions d'abattage. En 2014, seuls 61 % des bovins abattus dans les Pays de la Loire sont ligériens. De même, un tiers des bovins produits dans les Pays de la Loire est abattu en Bretagne (près des deux tiers des veaux et un quart des gros bovins). En 2013, 975 000 porcs abattus en Pays de la Loire (soit 40 % des animaux) provenaient de Bretagne tandis que 750 000 animaux des Pays de la Loire étaient abattus en Bretagne. Enfin, plus du quart des porcs produits dans la région est abattu en Poitou-Charentes. La répartition de l'activité peut dépendre de grands groupes détenteurs de plusieurs sites d'abattage sur le territoire (voir cartes de flux en données complémentaires).

## La fabrication de produits transformés, un potentiel davantage créateur de richesse économique

L'activité ligérienne de fabrication et préparation industrielle des produits à base de viandes (salaison, conserves, plats cuisinés) est assurée par une soixantaine d'entreprises représentant un tiers de l'emploi du segment abattage-transformation. Y dominent des entreprises comme Fleury Michon (près d'un tiers de l'emploi de l'activité) en Vendée ou Aubret en Loire-Atlantique. L'activité

est automatisée et dégage un taux de marge élevé (29 %), comparé aux autres segments. Ses charges de personnel sont comparables à celles des autres IAA (respectivement 71 % et 73 %). Cependant, le taux de marge a diminué de 4 points entre 2009 et 2013, notamment du fait de l'investissement en capital humain : les effectifs ont progressé de 3 % dans les entreprises présentes sur la période. Son

taux d'exportation est deux fois moindre que la moyenne française. Il s'explique notamment par les stratégies d'entreprises régionales tournées vers le marché français. Avec l'évolution des modes de consommation de viande, le positionnement sur le marché intérieur constitue un enjeu régional face à une demande et une concurrence grandissantes.

## Le commerce de gros, un secteur hétérogène

La moitié des établissements de la filière viande des Pays de la Loire opèrent dans le commerce de gros (commerce inter-entreprises d'animaux vivants, de viandes et produits à base de viande), soit 479 établissements répartis dans la région. Ce segment emploie 2 800 salariés et la part des non salariés est la plus importante de la filière viande (10 % de l'emploi total du commerce de gros). La majorité des effectifs salariés se trouve dans des établissements de moins de 50 salariés. Cependant, il existe de grosses entreprises comme la Coopérative agricole de la Mayenne (Cam) ou Terrena. De ce fait, les résultats économiques du commerce de gros sont très hétérogènes.

Le commerce de gros joue un rôle important, tant pour la maîtrise des coûts d'alimentation que pour l'organisation

logistique. La commercialisation des bovins et porcins vers les abattoirs est principalement assurée par des organisations de producteurs, mais aussi par des négociants qui s'appuient sur des associations d'éleveurs. En viande bovine, ces associations sont groupées sous forme d'organisations de producteurs non commerciales (OPNC) à raison d'une structure par département. Neuf groupements de producteurs interviennent dans la région Pays de la Loire. L'union TER'ELEVAGE regroupe TERRENA, le GERAP, TELDIS, ARCO-GIBEV, Normandie Bovin et la CAM. Cette union est l'un des tout premiers groupements qui intervient au final sur les quatre régions du Grand Ouest. Parmi les autres groupements, sont notamment présents BOVINEO, issu de la fusion de GEO et de la CAVAC, la coopérative viande de la région Atlantique (COVIA), la

coopérative des éleveurs des veaux (CE-VAP, spécialisée en veaux de boucherie). En volaille, producteurs, industriels et commerçants ont développé des circuits intégrés depuis l'approvisionnement des ateliers en poussins et aliments jusqu'à la collecte des animaux.

La filière est confrontée à des défis multiples, parmi lesquels figurent le regroupement des producteurs, la modernisation des abattoirs et des outils de découpe, ainsi que la réponse ciblée aux différents marchés (grandes et moyennes surfaces, restauration hors domicile, export). Des dispositions législatives visant à assurer une meilleure répartition de la valeur ajoutée entre les différents acteurs de la filière, jusqu'à la distribution commerciale, sont actuellement en discussion.

## Le commerce de détail

Les réseaux de vente du commerce de détail de viande en Pays de la Loire comptabilisent 3 200 postes salariés en lien direct avec la viande, soit une part de l'emploi salarié du commerce de détail de 6 %, du même ordre que celle observée en France. Dans la région, les emplois se situent un peu plus dans la petite et la grande distribution que dans le commerce traditionnel de proximité.

### Méthodologie

Sur l'amont de la filière, le recensement agricole 2010 permet de mesurer la production agricole. L'emploi dans la filière viande se base sur la production brute standard (PBS) qui décrit un potentiel de production (en euros) de chaque exploitation en valorisant surfaces agricoles et cheptels. Le volume de travail affecté à la filière viande est mesuré en estimant la main d'œuvre agricole au prorata de la PBS viande dans la PBS totale de l'exploitation.

L'aval de la filière est décrit à partir d'une liste d'activités principales exercées (APET) définies au niveau national. Elle classe les établissements selon leur plus ou moins grande appartenance à ces activités, en affinant leur sélection avec plusieurs sources (enquêtes de production). Les activités d'abattage et de transformation de la viande et celles du commerce de gros de viande ou de produits carnés sont conservées, sauf exceptions. Les autres activités - la fabrication d'aliments pour animaux de ferme, la fabrication d'équipements, le stockage et le transport - ont été expertisées par la Draaf Pays de la Loire.

Les données sur les établissements et l'emploi sont issues de la source Connaissance locale de l'appareil productif (Clap) 2013.

Les indicateurs comptables et financiers portent sur les entreprises mono ou quasi-mono régionales, soit celles dont au moins 80 % des salariés travaillent dans la région. Ils sont issus du Fichier approché des résultats É sane (FARE), 2009 et 2013.

### Définitions

La **valeur ajoutée** des entreprises correspond à la valeur finale de leur production de laquelle sont soustraites les consommations intermédiaires nécessaires à cette production.

Le **taux de marge** correspond à la part de la valeur ajoutée conservée une fois versés les charges, les salaires et les impôts.

La **rentabilité économique** définit la capacité comptable de l'entreprise à dégager un bénéfice par rapport à son processus productif.

### Pour en savoir plus...

- « La filière viande des Pays de la Loire : un élevage diversifié, une industrie en mutation », Insee Analyses Pays de la Loire, n° 33, juin 2016.
- « Le Grand Ouest, premier bassin de production et de transformation de viande de France », Agreste Pays de la Loire, décembre 2015.
- « Les abattages régionaux de poulets ralentissent en 2014 », Agreste Pays de la Loire, décembre 2015.
- « Fiches filières : Viande bovine - Volailles - Porcins », Agreste Pays de la Loire, mai 2016.
- « Données départementales 2014 sur les industries agroalimentaires », Agreste Pays de la Loire, juin 2016.
- « L'élevage allaitant : entre agrandissement et plus grande productivité du travail », Agreste Pays de la Loire, mars 2012.
- « Consommation des produits carnés en 2014 », Données et bilans FranceAgriMer, août 2015.

## Agreste : la statistique agricole

Direction régionale de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire  
Service régional de l'information  
statistique et économique  
5 rue Françoise Giroud - CS 67516 - 44275 NANTES cedex 2  
Tél. : 02 72 74 72 40 - Fax : 02 72 74 72 79  
Mél : srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr  
Site internet : www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

Directrice régionale : Claudine Lebon  
Directrice de la publication : Claire Jacquet-Patry  
Rédacteur en chef : Jean-Pierre Coutard  
Rédaction : Adeline Clause, Guillaume Coutard, Valérie Deroin  
(Insee) - Jean-Pierre Coutard, Olivier Jean (Draaf)  
Composition : Bénédicte Guy  
Impression : SRISE à NANTES  
Dépôt légal : à parution  
ISSN : 1956 - 7499